

HERA AWARDS FOR FUTURE GENERATIONS



HERA Award Sustainable Law 2025 Avis du jury

Avis général du jury

Pour cette quatrième édition du HERA Award Sustainable Law, le jury a évalué 6 mémoires de qualité, qu'il a pris beaucoup de plaisir à lire et qui montrent que les étudiant·es souhaitent se saisir de questions juridiques et les mettre au profit de quelque chose de plus grand. Il a particulièrement été séduit par les travaux basés sur une démarche pratique, où les notions juridiques sont confrontées au terrain. Il a également apprécié les mémoires dont les auteur·ices ont travaillé en collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines. Le palmarès final met en évidence des mémoires qui, en entrant par la porte du droit des contrats ou par celle du mécanisme de responsabilité civile, proposent des outils concrets et utiles aux notaires et/ou aux avocats pour faire du droit un instrument au service de la transition écologique. Le jury félicite les candidat·es ainsi que les promoteur·ices qui les ont encadré·es, de même que la démarche de la Clinique Rosa Parks. Il espère que le public s'emparera de ces travaux innovants, qui sortent du cadre scolaire et peuvent bousculer les choses. À l'avenir, il espère voir davantage de diversité dans les universités représentées mais aussi dans les filières d'études, rappelant que le prix est ouvert aux non-juristes.

Lauréate du HERA Award Sustainable Law – Édition 2025

Cassandra Havaux pour son mémoire de master en droit, défendu à la faculté de droit et de criminologie de l'UCLouvain, intitulé *L'écologisation du droit commun des contrats à travers la notion d'ordre public environnemental*.

Promoteur : Charles-Hubert Born / Promotrice : Christine Frison

Le jury adresse toutes ses félicitations à Cassandra Havaux pour l'originalité de son mémoire, dans lequel elle examine comment le droit des contrats peut jouer un rôle déterminant dans la transition

En partenariat avec



HERA AWARDS FOR FUTURE GENERATIONS

écologique, en ce qu'il intègre désormais (depuis la réforme récente du Code Civil) la notion d'ordre public environnemental.

La rédaction de contrats faisant partie intégrante de la pratique professionnelle des notaires et des avocat-es, ce mémoire s'inscrit totalement dans la philosophie du prix. Le jury souligne l'impact important que l'ajout au Code Civil d'une composante environnementale à l'ordre public peut avoir sur l'enseignement et la pratique du droit privé.

Ce mémoire adopte une approche quasi systémique de la question étudiée, en mettant en évidence les enjeux sociaux et de participation qui peuvent être liés aux problématiques environnementales. De plus, en s'intéressant aux limites planétaires, il va même plus loin que le concept de développement durable.

Inscrire la protection de l'environnement et le respect des limites planétaires dans le droit des contrats permettrait aux notaires et aux avocats, dans de potentielles actions en justice, d'invalider un contrat dans lequel les parties (personnes privées) contribueraient au dérèglement climatique ou au dépassement des limites planétaires.

Le jury souhaite mettre ce travail en lumière, car il est convaincu que l'ordre public environnemental peut amorcer un réel changement dans les mentalités.

Nominée du HERA Award Sustainable Law – Édition 2025

Sophie Cuignet pour son mémoire de master en droit, défendu à la faculté de droit et de criminologie de l'UCLouvain, intitulé *Responsabilité extracontractuelle : comment fonder la faute d'une Carbon Major pour sa contribution au réchauffement climatique ? Repenser la responsabilité civile face aux changements climatiques.*

Promotrice : Céline Romainville

Le jury remercie Sophie Cuignet pour le très bon travail qu'elle a réalisé sur un sujet pertinent et tout à fait d'actualité. Rédigé en partenariat avec la clinique juridique Rosa Parks et plusieurs organisations associatives, ce mémoire examine une affaire judiciaire en cours, et tente d'établir la responsabilité d'une *Carbon Major* pour les dommages liés à ses émissions de gaz à effet de serre. Il se concentre sur la question complexe de la faute dans le contentieux climatique et adopte une approche multidisciplinaire, mêlant droit, science du climat, économie et sociologie, qui permet de poser un regard complet et pertinent sur la question.

Le jury estime que l'impact des résultats du travail sur la pratique juridique est évident : les propositions d'arguments à utiliser peuvent servir de base à la création d'un manuel destiné à établir une faute dans le cadre d'un recours. L'analyse de la responsabilité climatique est également approfondie, bien illustrée par des cas concrets. Elle gagnerait toutefois à intégrer davantage

En partenariat avec



HERA AWARDS FOR FUTURE GENERATIONS

d'exemples pratiques pour les professions juridiques. L'approche du nouveau livre 6 du Code civil pourrait aussi être davantage développée. Afin que son étude soit plus systémique, le jury suggère à l'autrice de renforcer les liens qu'elle tisse avec les enjeux économiques et de gouvernance.

Finalement, le travail se distingue par sa vision prospective et sa capacité à repenser le droit et les fondements du concept de faute, avec des propositions originales.

Nominé du HERA Award Sustainable Law – Édition 2025

Hugo Dufromont pour son mémoire de master en droit, défendu à la faculté de droit et de criminologie de l'UCLouvain, intitulé *L'exigence de causalité dans les actions climatiques en responsabilité civile extracontractuelle contre les acteurs privés*.

Promotrice : Céline Romainville

Le jury tient à féliciter Hugo Dufromont pour la qualité et l'originalité de son travail, qui aborde de manière innovante la question cruciale de la responsabilité des entreprises, en particulier des *Carbon Majors*, dans le contexte du réchauffement climatique. Le mémoire, rédigé en partenariat avec la clinique juridique Rosa Parks, propose une analyse approfondie et très pointue de la causalité dans le contentieux climatique, avec un focus sur une affaire judiciaire en cours. L'auteur démontre une excellente maîtrise du sujet, notamment en intégrant le nouveau livre 6 du Code civil et en revenant aux fondements intellectuels et philosophiques de la causalité pour mieux comprendre comment le droit peut s'adapter aux enjeux contemporains liés aux dérèglements climatiques.

L'analyse de la causalité, bien que techniquement rigoureuse, peut parfois paraître abstraite et difficile à suivre, notamment dans ses développements théoriques. L'auteur pourrait renforcer l'accessibilité de son travail en illustrant davantage ses propos avec des exemples concrets, particulièrement dans le cadre du droit belge. Il pourrait également enrichir son étude d'une réflexion sur la gouvernance participative, qui est moins aboutie dans ce mémoire. Cependant, les propositions novatrices avancées, notamment dans les parties II et III du chapitre 2, sont particulièrement intéressantes et témoignent d'une réflexion prospective sur la redéfinition de la causalité dans un contexte climatique.

Le jury a également apprécié la prise de risque intellectuelle de l'auteur, qui propose une révision audacieuse de la notion de causalité, ce qui ouvre des perspectives intéressantes pour les praticien·nes et les décideur·euses.

En partenariat avec

